



École St-Thomas

393, rue Main, Hudson (Québec) J0P 1H0

<https://csstl.gouv.qc.ca/saint-thomas/>

☎ : 514.477.7006 ✉ : stthomas@csstl.gouv.qc.ca

Page Facebook : <https://www.facebook.com/stthomashudson/>

Chers parents, chers élèves,

D'ici la fin du mois de février, nous franchirons une étape importante de notre année scolaire.

Certains élèves ont reçu une communication mensuelle à la fin janvier (voir Mozaïk/Clic école). Le prochain bulletin sera quant à lui publié le 13 mars et jouera un rôle déterminant dans le choix du cheminement scolaire de nos élèves.

Plusieurs activités animeront également la vie scolaire au cours des prochaines semaines. Entre autres, le carnaval d'hiver, les glissades au Whitlock ainsi que le lecturothon viendront enrichir le parcours pédagogique de vos enfants.

Par ailleurs, afin de planifier les activités de la Semaine d'appréciation du personnel, une rencontre de l'OPP aura lieu prochainement. Vous recevrez sous peu une invitation pour y participer virtuellement.

À l'école, nous soulignerons également, durant le mois de février, les Journées de la persévérance scolaire, la Saint-Valentin, la Journée contre l'intimidation, ainsi qu'une remise des diplômes des valeurs de l'école.

Le mois de février sera donc une période propice pour faire un bilan de nos apprentissages et de nos réalisations, tout en amorçant la préparation du sprint final des prochains mois.

Patrick Maisonneuve
Directeur de l'école

Enthousiasme – Collaboration – Respect – Dépassement de soi



Prochains événements

FÉVRIER

- 26 janvier au 6 février :
Campagne de sécurité en transport scolaire
- 26 janvier au 13 février :
Inscriptions pour les nouveaux élèves
- 5 : Repas Subway
- 12 : Conseil d'établissement
Journée en rouge pour la St-Valentin
- 13 : Journée pédagogique
- 19 : Repas Subway
- 16 : **Journée en vert pour la persévérance scolaire**
- 16 au 20 février :
Semaine de la persévérance scolaire
- 20 : Il y a de l'école, jour 1B
Lecturothon
- 26 : **Journée contre l'intimidation (on porte un accessoire ou un vêtement de couleur rose)**
- 27 : Carnaval à l'école
- 2 au 6 MARS :
Semaine de relâche
- 9 MARS :
Journée pédagogique
- 10 MARS : Retour en classe, jour 2a

SEMAINE DU PERSONNEL → 16 AU 20 mars

L'OPP de l'école (**Parents Engagés de St-Thomas**) travaillera à organiser la semaine de reconnaissance du personnel de l'école (autrefois appelée semaine des enseignants). Ce sera l'occasion une fois de plus de reconnaître le travail de tout notre personnel.

Nous invitons les parents et les élèves à écrire des messages de reconnaissance à l'équipe-école soit au moyen d'une carte, d'une lettre, d'un courriel ou d'un dessin.

Pour vous impliquer veuillez écrire à l'OPP à cette adresse : opp.stthomas@gmail.com.

Inscriptions / réinscriptions 2026-2027

La période d'inscription pour les **futurs nouveaux élèves** est débutée depuis le 26 janvier et elle se poursuivra jusqu'au 13 février **EN LIGNE SEULEMENT** via le Mozaïk-Portail Parents. Pour plus de renseignements, bien vouloir consulter le site internet du Centre de services scolaire au : <https://csstl.gouv.qc.ca/inscription-scolaire/>.

Pour les élèves déjà à l'école, comme l'an dernier, vous pourrez effectuer cette opération via Mozaik ou Clic école à compter du 16 février.

Les élèves de 6e année qui poursuivront leur parcours au CSS des Trois-Lacs (CSSTL) doivent se réinscrire. Si votre enfant fréquentera plutôt le Collège Bourget, Westwood ou tout autre établissement à l'extérieur du CSSTL, vous devez procéder à sa désinscription.

JOURNÉE EN ROSE CONTRE L'INTIMIDATION

Le **26 février** les élèves sont invités à porter un vêtement ou un accessoire rose afin de symboliser notre tolérance zéro envers l'intimidation.



Sensibilisons nos jeunes contre ce fléau!

RELEVÉS FISCAUX (relevés 24 – 2025)

Prenez note que si nous avons reçu un paiement de surveillance de diner (élève qui mange en classe) ou le paiement pour les frais de garde (élève qui fréquente le service de garde) **après le 1^{er} février** vous recevrez un relevé amendé **l'année prochaine**. Si cela a été fait avant, le relevé 24 sera produit, à la fin du mois de février (en ligne SEULEMENT sur Mozaik – Portail parents et sur Clic école dans l'onglet finance). **Le relevé sera disponible sur le compte du parent payeur UNIQUEMENT - AUCUNE COPIE PAPIER N'EST REMISE**. Veuillez svp le vérifier et demander, s'il y a lieu, des modifications avant le 27 février à midi, car après cette date toute modification effectuée engendra un relevé 24 amendé l'année suivante.

Les parents-payeurs qui n'ont pas fourni leur numéro d'assurance social n'auront PAS de relevé 24 sur leur compte Mozaik/Clic école.

Si vous avez des questions sur votre relevé vous devez communiquer avec Mme Johanne Poirier, responsable du service de garde, soit par téléphone au 514-477-7006 poste 2 ou par courriel au jpoirier@csstl.gouv.qc.ca.

CARNAVAL D'HIVER

Le carnaval d'hiver, initialement prévu le 30 janvier et annulé en raison du grand froid, sera reporté au vendredi 27 février.

Veillez noter que l'option *Ski au Mont Rigaud* n'est malheureusement plus disponible. Ainsi, tous les élèves participeront ensemble, à l'école, aux activités organisées par le comité sportif. Celles-ci se dérouleront en avant-midi sur le terrain extérieur de l'école tandis qu'en après-midi aura lieu l'horaire régulier en classe.

Les parents qui avaient déjà donné leur nom comme bénévoles ont reçu un courriel de Mme Véronique Brazeau Séguin. Advenant que d'autres parents désirent s'ajouter à notre liste de bénévoles, vous êtes invités à écrire à Mme Véronique Brazeau Séguin à l'adresse suivante : veronique.brazeauseguin@csstl.gouv.qc.ca.

Merci à tous pour votre collaboration!



MON SOURIRE EN SANTÉ : couverture des soins dentaires

Jusqu'à l'âge de 9 ans, la RAMQ* « assure » le sourire de votre enfant. Vous n'avez qu'à présenter sa carte d'assurance maladie. C'est pourquoi nous vous suggérons de consulter un dentiste afin de faire profiter votre enfant de tous les soins auxquels il a droit.



La prévention reste toujours la solution la moins coûteuse, pour les enfants comme pour les grands. Des soins quotidiens et des visites régulières chez le dentiste et l'hygiéniste dentaire vous feront épargner temps et argent.

Soins dentaires payés par la RAMQ* pour tous les enfants de moins de 10 ans

- Examens
- Radiographies
- Obturations (plombages)
- Couronnes
- Extractions
- Urgences dentaires
- Traitements de canal

Soins dentaires non payés par la RAMQ*

- Nettoyages et détartrages
- Applications de fluorure
- Scellants dentaires
- Mainteneurs d'espace
- Traitements d'orthodontie
- Etc.

Vérifier si admissible :

1. à une assurance dentaire privée
2. à un programme dentaire ministériel ou fédéral (consulter dentaces.ca)
3. au Régime canadien de soins dentaires

* Régie de l'assurance maladie du Québec

